

.b2697507(F)

doc
CA1
EA29
87P67
FRE

Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

PROCES-VERBAL DE LA XII^e SESSION
DE LA COMMISSION MIXTE PERMANENTE EN EXECUTION
DE L'ACCORD CULTUREL ENTRE LE ROYAUME DE BELGIQUE
ET LE CANADA
POUR LES ANNEES 1988 ET 1989
(Communauté flamande)

BRUXELLES, 26-28 OCTOBRE 1987

DIRECTION DES PROGRAMMES EN
EUROPE DE L'OUEST
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
CANADA

PROCES-VERBAL DE LA XIIe SESSION
DE LA COMMISSION MIXTE PERMANENTE EN EXECUTION
DE L'ACCORD CULTUREL ENTRE LE ROYAUME DE BELGIQUE
ET LE CANADA
POUR LES ANNEES 1988 ET 1989.

Bruxelles, 26 - 28 octobre 1987.

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

SEP 18 1995

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA SÉRIE DE DOCUMENTS DU MINISTÈRE

B43 273 776

1990-1991
1991-1992
1992-1993
1993-1994
1994-1995
1995-1996
1996-1997
1997-1998
1998-1999
1999-2000
2000-2001
2001-2002
2002-2003
2003-2004
2004-2005
2005-2006
2006-2007
2007-2008
2008-2009
2009-2010
2010-2011
2011-2012
2012-2013
2013-2014
2014-2015
2015-2016
2016-2017
2017-2018
2018-2019
2019-2020
2020-2021
2021-2022
2022-2023
2023-2024
2024-2025

COMMISSION MIXTE CANADO-BELGE

(Communauté flamande)

TABLE DES MATIERES

	<u>Section</u>
Table des matières	15
Introduction	16
Programme de travail (introduction)	17
<u>Education et Sciences</u>	18
Fiche 1.1.1.	Coopération scientifique
Fiche 1.1.2.	Coopération scientifique
Fiche 1.2.1.1.	Enseignement
Fiche 1.2.1.2.	Enseignement
Fiche 1.2.1.3.	Enseignement
Fiche 1.2.1.4.	Enseignement
Fiche 1.2.1.5.	Enseignement
Fiche 1.2.1.6.	Enseignement
Fiche 1.2.1.7.	Enseignement
Fiche 1.2.1.8.	Enseignement
Fiche 1.2.1.9.	Enseignement
Fiche 1.2.1.10.	Enseignement
Fiche 1.2.2.1.	Bourses de spécialisation
Fiche 1.2.2.2.	Bourses de spécialisation
Fiche 1.2.2.3.	Bourses de spécialisation
Fiche 1.2.2.4.	Bourses de spécialisation
Fiche 1.2.2.5.	Bourses de spécialisation
Fiche 1.2.3.	Bourses d'été
Fiche 1.2.4.1.	Echanges de professeurs
Fiche 1.2.4.2.	Echange d'enseignants
Fiche 1.2.4.3.	Séminaire en études canadiennes pour éducateurs étrangers
Fiche 1.2.4.4.	Séminaire pour éducateurs
Fiche 1.2.5.	Echange d'étudiants
Fiche 1.2.6.	Echanges entre établissements d'enseignement supérieur
Fiche 1.2.7.1.	Echange d'experts
Fiche 1.2.7.2.	Echange d'experts
Fiche 1.2.7.3.	Echange d'experts
Fiche 1.2.7.4.	Echange d'experts

Culture

- Fiche 2.1.1. En général
- Fiche 2.1.2. Visites d'artistes étrangers
- Fiche 2.2.1. Arts de la scène
- Fiche 2.2.2. Arts de la scène
- Fiche 2.3. Littérature
- Fiche 2.4.1. Musique
- Fiche 2.4.2. Musique
- Fiche 2.4.3. Musique
- Fiche 2.4.4. Musique
- Fiche 2.4.5. Musique
- Fiche 2.4.6. Musique
- Fiche 2.5.1. Cinéma
- Fiche 2.5.2. Cinéma
- Fiche 2.5.3. Coopération dans le domaine du film et de la vidéo
- Fiche 2.5.4. Film
- Fiche 2.6.1. Arts plastiques
- Fiche 2.6.2. Arts plastiques
- Fiche 2.6.3. Arts plastiques
- Fiche 2.6.4. Arts plastiques
- Fiche 2.6.5. Arts plastiques
- Fiche 2.6.6. Arts plastiques

Socio-culturel

20

- Fiche 3.1. Education permanente
- Fiche 3.2. Intégration sociale des personnes handicapées

Sport

21

- Fiche 4.1. Sport
- Fiche 4.2. Sport

Monuments et Sites

22

- Fiche 5. Sauvegarde des monuments et des sites historiques

Conditions générales et financières

23

- Fiche 6.0 Banque des 100 jours
- 6.1 En général
- 6.2 Bourses d'études
- 6.3 Echange de personnes
- 6.4 Echange de professeurs
- 6.5 Echange de troupes
- 6.6 Film
- 6.7 Echange des expositions

Conclusion

24

La Commission Mixte Permanente créée en application de l'Accord Culturel conclu entre le Royaume de Belgique et le Canada a tenu sa XIII^{ème} réunion à Bruxelles, du 26 au 28 octobre 1987.

Le Président de la délégation de la Communauté flamande et le Président de la délégation de la Communauté française souhaitent la bienvenue à la délégation canadienne et présentent les membres de leur délégation.

Délégation de la Communauté flamande :

Diane VERSTRAETEN	Président de la délégation Commissaire général Commissariat Général à la Coopération Internationale
Madeleine DE LANGHE	Conseiller Commissariat Général à la Coopération Internationale
Frederic MISSOTTEN	Conseiller adjoint Commissariat Général à la Coopération Internationale
Marleen BOSMANS	Secrétaire d'administration Commissariat Général à la Coopération Internationale
Luc BOULANGE	Chef d'administration Commissariat Général à la Coopération Internationale

Représentants du Ministère de la Communauté flamande :

Erik VAN LERBERGHE	Directeur général à l'Administration des Arts
Willy JUWET	Conseiller Chef de Service à l'Administration des Arts
André EVERAERT	Conseiller à l'Administration de l'Enseignement et de l'Education Permanente
Jos MERMANS	Inspecteur à l'Administration de l'Enseignement et de l'Education Permanente
Roger DEBOGNIES	Chef d'Administration à l'Administration du Sport et de la Récréation en plein air
Représentant du Ministre des Affaires Extérieures, Gouvernement Flamand:	
Hilde LOBBENS	Coopératrice au Cabinet

Délégation de la Communauté française :

Roger DEHAYBE

Président de la délégation
Commissaire Général
Commissariat Général aux
Relations Internationales

Charles - Etienne LAGASSE

Directeur d'Administration
Commissariat Général aux
Relations Internationales

Emy SPELKENS

Conseiller
Commissariat Général aux
Relations Internationales

Anne-Marie GEENS

Chef administratif, Responsable
du Service bourses
Commissariat Général aux
Relations Internationales

Fabienne COOREMAN

Attachée à la cellule Amérique
du Nord
Commissariat Général aux
Relations Internationales

Carmen GILSON

Attachée à la cellule Amérique
du Nord
Commissariat Général aux
Relations Internationales

Jean-Noël BLOOM

Responsable du Service Protocole
Commissariat Général aux
Relations Internationales

Représentants du Ministère de l'Education Nationale

Pierre MULLER

Directeur-général

Alexis DEWEYS

Secrétaire d'Administration

Représentant du Royaume de Belgique :

Baron de VLEESCHAUWER van BRAEKEL

Ambassadeur
Ministère des Affaires Etrangères

Le Président de la délégation canadienne exprime ses remerciements pour le bon accueil et présente les membres de sa délégation.

Délégation canadienne :

Ministère des affaires extérieures

Peter WALKER

Directeur général,
Bureau de l'Europe de l'Ouest.
Chef de la délégation

Maxwell YALDEN

Ambassadeur du Canada,
Ambassade du Canada à Bruxelles
Chef suppléant de la délégation

David PEACOCK

Directeur,
Direction de la promotion
artistique

Jean J. GAUTHIER

Agent de programmes,
Direction des programmes en
Europe de l'Ouest

Guy PARENT

Agent de programmes,
Direction des relations inter-
nationales en matière d'éducation

Ministères et Agences du Gouvernement fédéral

Winston WELLS

Directeur général,
Direction générale de la termi-
nologie et des services
linguistiques.
Secrétariat d'Etat

Gilles LEFEBVRE

Directeur Associé,
Conseil des Arts du Canada

Elisabeth CHATILLON

Directeur,
Affaires culturelles interna-
tionales
Ministère des Communications

Marie COUTURIER

Directeur,
Programme international des
musées canadiens.
Ministère des Communications

Gouvernements provinciaux et agences nationales

Pat FLECK

Directeur, Projets spéciaux
Ministère de l'Education
Gouvernement de l'Ontario

Jean RIOPEL

Conseiller,
Délégation de l'Ontario à Paris
Gouvernement de l'Ontario

Eva EGRON-POLACK

Agent à la liaison internationale
et aux relations avec les
mécènes,
Association des Universités et
Collèges du Canada (AUCC)

Ambassade du Canada à Bruxelles

George COWLEY

Conseiller, Affaires culturelles
et Information

Hugues R. ROUSSEAU

Premier Secrétaire et Consul

Alex L. DESTREBECQ

Adjoint,
Arts visuels, relations universi-
taires

Marie-Madeleine DETHIER

Attaché de Presse, Arts de la
Scène et littérature

La XIII^{ème} réunion de la Commission Mixte Permanente en exécution de l'Accord Culturel entre le Royaume de Belgique et le Canada est déclarée ouverte.

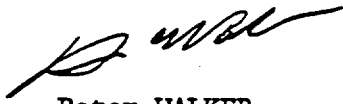
Le projet d'ordre du jour est approuvé.

Les Parties ont élaboré les programmes de travail pour les années 1988 et 1989, l'un entre la Communauté flamande et le Canada, l'autre entre la Communauté française et le Canada.

Les Parties ont convenu de tenir la XIII^{ème} réunion de la Commission Mixte Permanente à Ottawa en automne 1989.

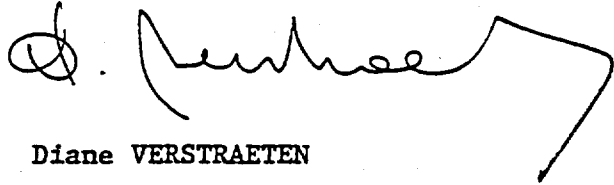
Fait à Bruxelles le 28 octobre 1987, en deux originaux, en langue néerlandaise et française, les deux textes faisant également foi.

Pour le Canada



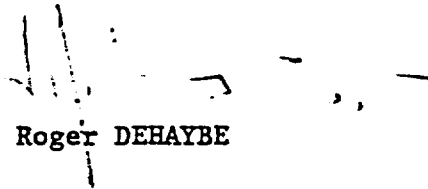
Peter WALKER

Pour la Communauté flamande,
en ce qui la concerne,



Diane VERSTRAETEN

Pour la Communauté française;
en ce qui la concerne,



Roger DEHAYBE

Pour le Royaume de Belgique
prend acte,



Baron de VLEESCHAUWER van BRAEKEL.

PROGRAMME DE TRAVAIL
EN APPLICATION DE L'ACCORD CULTUREL
CONCLU ENTRE LE ROYAUME DE BELGIQUE
ET LE CANADA
POUR LES ANNEES 1988 ET 1989

COMMUNAUTE FLAMANDE

Bruxelles, du 26 au 28 octobre 1987.

Le Président de la délégation de la Communauté flamande souhaite la bienvenue à la délégation canadienne et présente les membres de sa délégation.

Délégation de la Communauté flamande:

Diane VERSTRAETEN

Président de la délégation
Commissaire général
Commissariat Général à la Coopération
Internationale

Magdeleine DE LANGHE

Conseiller
Commissariat Général à la Coopération
Internationale

Frederic MISSOTTEN

Conseiller adjoint
Commissariat Général à la Coopération
Internationale

Marleen BOSMANS

Secrétaire d'Administration
Commissariat Général à la Coopération
Internationale

Luc BOULANGE

Chef d'administration
Commissariat Général à la Coopération
Internationale

Représentants du Ministère de la Communauté flamande :

Erik VAN LERBERGHE

Directeur général à l'Administration
des Arts

Willy JUWET

Conseiller Chef de Service à
l'Administration des Arts

André EVERAERT

Conseiller à l'Administration
de l'Enseignement et de l'Education
Permanente

Jos MERMANS

Inspecteur à l'Administration
de l'Enseignement et de l'Education
Permanente

Roger DEBOGNIES

Chef d'Administration à
l'Administration du Sport et de la
Récréation en plein air

Représentant du Ministre des Affaires Extérieures, Gouvernement Flamand:

Hilde LOBBENS

Coopératrice au Cabinet

Représentant du Royaume de Belgique:

Baron de VLEESCHAUWER van BRAEKEL Ambassadeur,
Ministère des Affaires Etrangères

Le Président de la délégation canadienne exprime ses remerciements pour le bon accueil et présente les membres de sa délégation.

Délégation canadienne:

Ministère des affaires extérieures

Peter WALKER

Directeur général,
Bureau de l'Europe de l'Ouest.
Chef de la délégation

Maxwell YALDEN

Ambassadeur du Canada,
Ambassade du Canada à Bruxelles
Chef suppléant de la délégation

David PEACOCK

Directeur,
Direction de la promotion
artistique

Jean J. GAUTHIER

Agent de programmes,
Direction des programmes en
Europe de l'Ouest

Guy PARENT

Agent de programmes,
Direction des relations inter-
nationales en matière d'éducation

Ministère et Agence du Gouvernement fédéral

Winston WELLS

Directeur général,
Direction générale de la termi-
nologie et des services
linguistiques.
Secrétariat d'Etat

Gilles LEFEBVRE

Directeur Associé,
Conseil des Arts du Canada

Elisabeth CHATILLON

Directeur,
Affaires culturelles interna-
tionales
Ministères des Communications

Marie COUTURIER

Directeur,
Programme international des
musées canadiens.
Ministère des Communications

Gouvernements provinciaux et agences nationales

Pat FLECK

Directeur, Projets spéciaux
Ministère de l'Education
Gouvernement de l'Ontario

Jean RIOPEL

Conseiller,
Délégation de l'Ontario à Paris
Gouvernement de l'Ontario

Eva EGRON-POLACK

Agent à la liaison internationale
et aux relations avec les
mécènes,
Association des Universités et
Collèges du Canada (AUCC)

Ambassade du Canada à Bruxelles

George COWLEY

Conseiller, Affaires culturelles
et Information

Hugues R. ROUSSEAU

Premier Secrétaire et Consul

Alex L. DESTREBECQ

Adjoint,
Arts visuels, relations universi-
taires

Marie-Madeleine DETHIER

Attaché de Presse, Arts de la
Scène et littérature

Le projet d'ordre du jour est adopté.

En application de l'Accord Culturel conclu entre le Royaume de Belgique et le Canada, l'Exécutif de la Communauté flamande et le Gouvernement canadien, désireux de consolider les résultats déjà acquis dans le domaine de la coopération et en vue d'assurer son développement continu, sont convenus du présent programme pour les années 1988 et 1989.

EDUCATION ET SCIENCES

COMMISSION MIXTE PERMANENTE

PROGRAMME DE COOPERATION
CANADA - COMMUNAUTE FLAMANDE

1987

1.1.1.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Coopération scientifique

TITRE DU PROJET

La Partie flamande informe la Partie canadienne du projet et des objectifs de "Flanders Technology International". En particulier l'attention est attirée sur les possibilités offertes par le Technology Transfer Center, et ce à propos de l'échange de technologie.

ORIGINE CMP 1987

OBJECTIFS

"Flanders Technology International" est un événement biennal qui connaît un rayonnement international grandissant. Il se tiendra de nouveau à Gent en 1989. Cette manifestation donne un aperçu de l'évolution technologique au niveau mondial.

MOYENS REQUIS

La Partie flamande fournira la documentation requise.

INSTITUTIONS

CANADA
Ministère des Affaires
Extérieures (TTI)
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.1.2.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Coopération scientifique

TITRE DU PROJET

La Communauté flamande propose, dans le but d'intensifier leur coopération et en particulier dans le cadre de la coopération entre la province d'Ontario et la Communauté flamande, que les deux Parties offriront chacune, pendant la période de validité du présent programme deux (2) bourses de recherche pour une période de deux (2) mois, au niveau d'une recherche de doctorat ou d'une recherche de post-doctorat.

ORIGINE CMP 1987

OBJECTIFS

MOYENS REQUIS

La Partie Canadienne (Ontario) étudiera cette proposition et communiquera sa décision par la voie diplomatique.

INSTITUTIONS

CANADA
ONTARIO
Ministry of Colleges and Universities
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

COMMISSION MIXTE PERMANENTE

PROGRAMME DE COOPERATION
CANADA - COMMUNAUTE FLAMANDE

1987

1.2.1.1.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Enseignement

TITRE DU PROJET

Les deux Parties échangeront des informations dans le domaine de l'enseignement et en particulier dans les domaines pour lesquels il existe un intérêt commun.

ORIGINE CMP 1985

Extension du post-secondaire au secteur total de l'enseignement.

OBJECTIFS

L'extension de la coopération actuelle au secteur total de l'enseignement.

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Council of Ministers
of Education
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.1.2.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Enseignement

TITRE DU PROJET

Dons de livres et d'abonnements à des revues savantes aux universités flamandes de Belgique. Les octrois sont faits sur demande de la part des universités flamandes. Le choix des livres relève des universités.
La Communauté flamande remercie la Partie canadienne pour les dons.

ORIGINE

- Trois universités flamandes ont reçu les dons dans le cadre de ce programme :
Universitaire Instelling Antwerpen (UIA), Katholieke Universiteit Leuven (KUL), Vrije Universiteit Brussel (VUB).

OBJECTIFS

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA Direction des relations internationales en matière d'éducation Ministère des Affaires Extérieures Via l'Ambassade du Canada	FLANDRE Ministère de la Communauté flamande Administration de l'enseignement et de l'éducation permanente Via le Commissariat Général à la Coopération Internationale
---	---

1987

1.2.1.3.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Enseignement

TITRE DU PROJECT

Dans le cadre de son programme d'appui au développement des études canadiennes, le Ministère des Affaires Extérieures offre une aide technique et financière au centre d'études canadiennes de la Rijksuniversiteit Gent (RUG) à certains universitaires ainsi qu'aux bibliothèques d'universités flamandes. Voir le descriptif détaillé ci-joint.

ORIGINE

OBJECTIFS

Le programme d'études canadiennes du Ministère des Affaires Extérieures a pour but le développement d'enseignements, de recherches et de publications sur le Canada dans les universités flamandes.

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA

La direction des relations internationales
en matière d'éducation
Ministère des Affaires Extérieures
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE

Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

PROGRAMME D'ETUDES CANADIENNES

Au cours des deux dernières années, les programmes d'études canadiennes dans les universités flamandes belges ont maintenu leur essor. Dans le cadre de ce programme, le Ministère des Affaires Extérieures a :

Accordé une aide financière aux centres d'étude canadienne lorsqu'ils existent pour le développement des études canadiennes, pour l'acquisition et la distribution de matériel didactique et autres, ainsi que pour l'organisation et la publication des actes de colloques.

Un centre d'études canadiennes regroupe des activités d'enseignement et de recherche sur le Canada.

Outre ses activités régulières d'enseignement ou de recherche, le centre organise des colloques et des séminaires, reçoit des universitaires canadiens en tournée de conférence, et publie des ouvrages sur des thèmes particuliers.

Accordé une aide financière à des Universitaires flamands afin de leur permettre au titre de "visite d'études" de visiter le Canada et préparer un nouveau cours, dont le contenu est entièrement ou à 50% sur le Canada.

Le programme de "visite d'études" accorde aux universitaires une aide financière défrayant les coûts du transport international et domestique que leurs frais de séjour au Canada pour une période de trois à cinq semaines.

Les candidatures pour une bourse de "visite d'études" sont soumises sur une base annuelle.

Accordé aux bibliothèques d'universités flamandes, livres, journaux, revues savantes ou autres matériels pédagogiques sur le Canada à titre d'appui à l'enseignement et à la recherche.

Les bibliothèques d'universités ou les responsables de "fonds canadien" des centres d'études canadiennes des universités concernées dressent eux-mêmes la liste des livres, microfilms et abonnements à des journaux et revues savantes qu'ils comptent recevoir.

Au cours des deux dernières années, les universités suivantes ont bénéficié de ce programme :

Universitaire Instelling Antwerpen
Rijksuniversiteit Gent

1987

1.2.1.4.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Enseignement

TITRE DU PROJET

Dans le cadre de son programme d'appui au développement des études canadiennes, le Gouvernement du Canada accorde le statut de dépositaire partiel de documents officiels canadiens à un nombre limité de bibliothèques et institutions à l'extérieur du Canada. Quatre institutions belges ont actuellement ce statut : la Bibliothèque du Parlement, la Bibliothèque Royale Albert 1er, l'université Catholique de Louvain et l'Université Libre de Bruxelles.

Ce statut sera offert aux universités flamandes.

ORIGINE

OBJECTIFS

Ce programme a pour objet le développement d'enseignements, de recherches et de publications sur le Canada en Flandre.

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA

Direction des relations internationales
en matière d'éducation
Ministère des Affaires Extérieures
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE

Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.1.5.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Enseignement

TITRE DU PROJET

La Division internationale de l'Association des Universités et Collèges du Canada est heureuse de disseminer des renseignements aux universités canadiennes sur des cours internationaux spécialisés offerts par Rijksuniversiteit Gent dans le domaine des sciences des sols.

ORIGINE

S'appuyant sur un réseau international d'agents de liaison dans les universités canadiennes, la Division internationale peut facilement faire circuler de l'information au Canada. La Division est heureuse de mettre ses services à la disposition des établissements de la Communauté flamande de Belgique.

OBJECTIFS

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
L'Association des Universités et
Collèges du Canada (AUCC)

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.1.6.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Enseignement

TITRE DU PROJECT

Echange d'information :

- Publications offertes par l'Association des universités et Collèges du Canada

1. Répertoire des universités canadiennes, 1986-1987
2. Dirigeants et administrateurs des universités canadiennes, 1986-1987
3. Rapport annuel de l'AUCC, 1987
4. Affaires universitaires
5. Bulletin : Les Universités canadiennes et le développement international
6. Division International. Rapport annuel

ORIGINE

OBJECTIFS

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA

L'Associaton des Universités et Collèges
du Canada (AUCC)

FLANDRE

Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.1.7.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Enseignement

TITRE DU PROJECT

Afin de favoriser le rapprochement des communautés universitaires des deux pays et de permettre à chaque Partie de bénéficier de l'expérience acquise par l'autre Partie en matière d'orientation, d'objectifs, de politiques et de modes d'exécution, le Secrétariat d'Etat souhaiterait examiner la possibilité de coopérer à la préparation de données comparatives dans des domaines d'intérêt mutuel liés à l'éducation.

ORIGINE CMP 1987

OBJECTIFS

Le Secrétariat d'Etat est le ministère chargé d'administrer et de coordonner les programmes et activités du Gouvernement du Canada en matière d'éducation. Ces programmes et activités comprennent le Programme de financement de l'enseignement postsecondaire, le Programme de prêts aux étudiants, le Programme des langues officielles dans l'enseignement et le Programme d'appui aux études canadiennes.

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Sous-secrétaire d'Etat adjoint
Aide à l'éducation
Secrétariat d'Etat

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.1.8.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Enseignement

TITRE DU PROJECT

La Belgique et le Canada étant membres du réseau international de néologie et de terminologie, il serait utile que les deux pays unissent leurs efforts pour la préparation de lexiques ou vocabulaires notamment dans les domaines suivants : la géologie, l'informatique, le commerce international et le droit.

ORIGINE CMP 1985

OBJECTIFS

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Direction de la terminologie et des
services linguistique
Bureau des Traductions
Secrétariat d'Etat

FLANDRE
Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.1.9.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Enseignement

TITRE DU PROJET

Le gouvernement du Canada propose à la Partie flamande le contenu de la banque de terminologie sur disque optique. En contrepartie, le gouvernement canadien souhaite que la Partie flamande participe à l'enrichissement de la banque en lui faisant parvenir des données terminologiques dans les deux langues officielles du Canada, soit les langues anglaise et française. On peut envisager l'introduction de données en langue néerlandaise.

ORIGINE CMP 1985

OBJECTIFS

Offrir à la Partie flamande quelques 920 000 fiches terminologiques et obtenir en contrepartie la collaboration flamande à l'enrichissement de Termium.

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Direction de la terminologie et
des services linguistique
Bureau des Traductions
Secrétariat d'Etat

FLANDRE
Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.1.10

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Enseignement

TITRE DU PROJECT

Le programme du Multiculturalisme du Secrétariat d'Etat supporte la production d'une monographie de l'histoire des Belges au Canada, à l'intérieur d'une série de monographies historique "Génération", publiées chez McClelland & Stewart.

ORIGINE

La monographie historique est écrite par les professeurs André Vermeirre, du département d'Histoire de l'Université de Montréal, et Cornelius Jaenen, du département d'Histoire de l'Université d'Ottawa. Le manuscrit devrait être complété d'ici la fin de 1987, revu et corrigé en 1988 pour publication en 1988 ou 1989.

OBJECTIFS

Illustrer d'avantage le pluralisme culturel canadien.

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA

Le Directeur général,
Programme du Multiculturalisme
Secrétariat d'Etat

FLANDRE

Commissariat Général à la
Coopération Internationale
VUB

1987

1.2.2.1.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Bourses de spécialisation

TITRE DU PROJET

Les deux Parties prennent note des projets suivants et étudieront la possibilité de prévoir pendant la période de validité du présent programme, pour une période d'un (1) mois les échanges suivants :

- un échange entre une université flamande et le "Conseil National de Recherches" dans le domaine de la biotechnologie
- un échange entre IMEC (Interuniversity Micro Electronics Center) et le "Conseil National de Recherches" (division of Electrical Engineering)

ORIGINE CMP 1987

OBJECTIFS

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Conseil National de Recherches du
Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Service de la politique scientifique et
de la technologie
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

COMMISSION MIXTE PERMANENTE

PROGRAMME DE COOPERATION
CANADA - COMMUNAUTE FLAMANDE

1987

1.2.2.2.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Bourses de spécialisation

TITRE DU PROJET

La Communauté flamande offre pour les années académiques 1988-89 et 1989-90 chaque fois deux (2) bourses de spécialisation de neuf (9) mois, de préférence dans les domaines de la technologie de pointe, de la biotechnologie et des matériaux nouveaux.

ORIGINE

CMP 1985

Extension d'une à deux bourses de spécialisation.

OBJECTIFS

Vu l'intérêt croissant de la part des étudiants flamands pour des études au Canada, leur donner plus de chances pour se spécialiser dans les domaines de la biotechnologie, de la technologie de pointe et des matériaux nouveaux

MOYENS REQUIS

Voir les modalités financières en annexe.

INSTITUTIONS

CANADA
AUCC

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.2.3.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Bourses de spécialisation

TITRE DU PROJECT

La Partie canadienne offre deux bourses de recherches et spécialisation : ces bourses, de douze (12) mois, comprennent toutes les disciplines des sciences naturelles et humaines, ainsi que des arts. Chacune de ces deux bourses peut être accordée à un chercheur postdoctoral. La durée maximale de chaque bourse revient dans ce cas-ci à 6 mois.

ORIGINE

Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord Culturel, le programme de bourses se poursuit sur une base réciproque.

OBJECTIFS.

Ces bourses permettent aux spécialistes de parfaire leur formation ou de poursuivre des recherches post-doctorales dans les institutions canadiennes.

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Direction des relations internationales
en matière d'éducation,
Ministère des affaires extérieurs
L'Entraide universitaire mondiale du Canada
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat général à la
Coopération Internationale

COMMISSION MIXTE PERMANENTE

PROGRAMME DE COOPERATION
CANADA - COMMUNAUTE FLAMANDE

1987

1.2.2.4.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Bourse de spécialisation

TITRE DU PROJECT

La Partie canadienne offre à la Communauté flamande, en alternance avec la Communauté française une bourse de spécialisation à l'University of Alberta pour obtenir le grade de MBA (Master of Business Administration) ou MA (Econ) (Master of Arts in Economics) à l'University of Alberta.

ORIGINE CMP 1983

OBJECTIFS

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
University of Alberta
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.2.5.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Bourse de specialisation

TITRE DU PROJECT

Le gouvernement du Canada, par l'entremise du Secrétariat d'Etat, offre à la Flandre d'accueillir des stagiaires terminologues et linguistes ou des spécialistes dans des domaines de pointe comme l'intelligence artificielle, les sciences de l'environnement, l'informatique, le génie génétique ou la micro-informatique.
La Communauté flamande étudiera cette proposition et communiquera, dans les meilleurs délais, sa réponse par la voie diplomatique.

ORIGINE CMP 1987

OBJECTIFS

Ces stages pourraient se faire selon la formule "banque de missions" qui permettrait de faciliter les échanges de personnes entre la Flandre et le Canada.
La Belgique et le Canada pourraient accepter de créer une nouvelle banque pour accueillir cinq stagiaires pour un total de 75 jours.
Les modalités de cette banque seraient identiques à celles mentionnées à la fiche "Banque de 100 jours"

MOYENS REQUIS

INSTITUTION

CANADA
Le Directeur général,
Direction de la terminologie et des
services linguistiques
Bureau des Traductions
Secrétariat d'Etat
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE

Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.3.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Bourses d'été

TITRE DU PROJET

La Communauté flamande offre annuellement les bourses d'été suivantes :

- 1) deux (2) bourses d'été pour le cours de langue néerlandaise et de culture flamande à Hasselt (pour anglophones).
- 2) une (1) bourse d'été pour le cours de langue néerlandaise et de culture flamande à Gent (pour francophones),
- 3) une (1) bourse pour le "happening international de guitare" dans le prieuré de Corsendonk;
- 4) une (1) bourse d'été pour "l'Académie internationale d'été pour interprétation actuelle sur anciens instruments de musique" à Antwerpen.
- 5) une (1) bourse pour les cours d'orgue en commémoration de Flor Peeters.

La Partie canadienne prend note de cette proposition et diffusera ces informations auprès des organismes intéressés.

La Communauté flamande informera la Partie canadienne des participants canadiens aux cours d'été sus-mentionnés.

ORIGINE CMP 1985

Augmentation de deux à six bourses d'été.

La Partie canadienne transmettra, par la voie diplomatique, une liste d'informations sur les possibilités offertes au Canada.

OBJECTIFS

Offrir la possibilité aux jeunes canadiens de participer à ces bourses d'été.

MOYENS REQUIS

Voir modalités financières en annexe.

INSTITUTIONS

CANADA

Ministère des Affaires Extérieures
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE

Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.4.1.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Echanges de professeurs

TITRE DU PROJECT

Evaluation du régime juridique des communautés et régions belges, à la fois dans sa conception théorique et dans ses applications pratiques. Il est à prévoir une mission d'environ 10 jours au printemps de 1988 en Belgique par un professeur de l'Ecole de Droit de l'Université de Moncton; une mission de 10 jours à l'automne de 1988 au Nouveau-Brunswick d'un professeur de droit belge : celui-ci donnerait une série de conférences dans le cadre du 10e anniversaire de l'Ecole de Droit de l'Université de Moncton.

ORIGINE CMP 1987

OBJECTIFS

Production d'un ou de plusieurs articles spécialisés à être publiés à la fois en Belgique et au Canada.

Etablissement de liens pour une coopération éventuelle entre les professeurs flamands et acadiens.

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA

Ecole de Droit - Univ. de Moncton
Secrétariat du Conseil des Ministres -
Gouvernement du Nouveau Brunswick

FLANDRE

Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.4.2.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Echange d'enseignants

TITRE DU PROJET

Le ministère ontarien de l'Education offre des échanges d'éducateurs au niveau élémentaire ou secondaire. Cet échange est d'une durée d'un an, selon le principe du "poste-à-poste", y compris pour le logement. Les participants conservent leurs conditions d'emploi et salariales ainsi que leur juridiction nationale. La période de l'échange coïncide généralement avec l'année scolaire ontarienne. Les participants doivent avoir une connaissance suffisante pour enseigner dans la langue du pays hôte; habituellement, le professeur ontarien enseigne l'anglais langue seconde, tandis que l'éducateur flamand enseignera le français.

La Communauté flamande transmettra cette proposition au Ministère de l'Education Nationale, et transmettra sa réponse par la voie diplomatique.

ORIGINE

Le programme d'échange d'enseignants était en vigueur de 1980 à 1982.

OBJECTIFS

- apprendre la méthodologie de l'enseignement des langues dans l'autre pays.
- mieux connaître le milieu scolaire de l'autre
- avoir une meilleure appréciation de la culture de l'autre

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Ministère de l'éducation de l'Ontario
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté
flamande
Secrétariat Général
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.4.3.

SECTEUR DE COOPERATION
Echanges universitaires et scolaires

DOMAINES D'ACTIVITES
Séminaire en études canadiennes pour
éducateurs étrangers

TITRE DU PROJET

Deux séminaires de deux semaines sur les études canadiennes ont lieu au Canada en juillet et août. Ils permettent une étude de certains aspects des systèmes éducatifs, de l'histoire, la géographie, la culture et la vie politique du Canada. Ce-ci permet aux participants d'obtenir du matériel didactique pour des cours en études canadiennes ou l'enseignement de la langue anglaise. Quarante (40) participants sont choisis pour chaque séminaire à partir des quelque 400 demandes d'inscription. En 1987, six (6) participants belges avaient été sélectionnés mais seulement quatre (4) ont pu participer aux séminaires.

ORIGINE

Ce programme très populaire en est à sa dixième année d'existence. Il est offert par le ministère ontarien de l'Education, en collaboration avec le ministère des Affaires Extérieures du Canada.

OBJECTIFS

Les séminaires permettent une étude de certains aspects des systèmes éducatifs, de l'histoire, la géographie, la culture et la vie politique du Canada.
Les séminaires visent à fournir aux participants le matériel qu'ils pourront utiliser pour déterminer les composantes de cours en études canadiennes, ou dans l'enseignement de l'anglais dans leurs classe en Europe.

MOYENS REQUIS - voir objectifs

INSTITUTIONS

CANADA
Ministère de l'Education de l'Ontario
Direction des relations internationales
en matière d'éducation
Ministère des Affaires Extérieures
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.4.4.

SECTEUR DE COOPERATION

Echanges universitaires et scolaires

DOMAINES D'ACTIVITES

Séminaire pour éducateurs

TITRE DU PROJET

Le programme consiste en séminaires de développement professionnel pour des éducateurs ontariens. Par le biais d'une série de conférences et d'excursions culturelles, ces séminaires d'une à trois semaines fournissent aux participants un aperçu général d'un pays par l'étude de sa population, son système d'éducation, son histoire, sa géographie et de sa culture. L'emphase est mis en particulier sur la région où le groupe d'environ 35 participants réside. Des visites d'écoles et des échanges avec des éducateurs locaux sont, lorsque possibles, inclus au programme du séminaire. En juillet 1988, un séminaire pour une trentaine de participants, sera offert avec Bruges comme centre d'études.

ORIGINE

Ce programme très populaire ont débuté en 1977 par l'organisation d'un seul séminaire. Il y en aura vingt-sept (27) pour l'été 1988. Des pays d'Amérique latine et les Etats-Unis d'Amérique sont aussi inscrits au programme des séminaires.

OBJECTIFS

Les séminaires permettent aux éducateurs ontariens de mieux connaître un autre système d'éducation, de faire l'expérience d'un autre milieu culturel et de parfaire leurs connaissances sur l'histoire, la géographie, le système politique, le système d'éducation et la culture de la Belgique.

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS**CANADA**

Ministère de l'Education de l'Ontario
Institut pour les relations culturelles
étrangères; Stuttgart (R.F.A.)

FLANDRE

Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.5.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Echange d'étudiants

TITRE DU PROJET

La Partie canadienne encourage les contacts entre universitaires canadiens et flamands. Elle prendra note des différents projets qui pourraient être soumis à l'attention de la Commission Mixte Culturelle et les portera à l'attention de l'Association des Universités et Collèges du Canada.

L'Association et l'Ambassade du Canada à Bruxelles apportent à ceux qui le souhaitent une aide technique.

Les deux Parties prennent note de cette situation.

ORIGINE CMP 1982

OBJECTIFS

Comme par le passé, les participants canadiens devront obtenir les moyens financiers requis, s'il y a lieu, auprès des sources habituelles de financement pour ce genre d'activités : budgets des universités, subventions des différents conseils fédéraux voués à l'aide aux recherches de niveau universitaire, aides des gouvernements provinciaux ou du secteur privé. Dans le cas de projets conjoints, les conseils fédéraux, pour leur part, exigent que la demande de subvention provienne du chercheur canadien.

MOYENS REQUIS - voir objectifs

INSTITUTIONS

CANADA

Ministère d'Affaires Extérieures
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE

Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.6.

SECTEUR DE COOPERATION

Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES

Echanges entre établissements
d'enseignement supérieur

TITRE DU PROJET

Rapport sommaire et non exhaustif des échanges entre les universités canadiennes et des établissements d'enseignement supérieur flamands.

Voir le descriptif ci-joint.

ORIGINE

Sondage effectué auprès de toutes les universités canadiennes par l'Association des Universités et Collèges du Canada (AUCC).

OBJECTIFS

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA

AUCC

Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE

Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente

Le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

Coopération interuniversitaire

Les universités canadiennes sont engagées dans maintes activités d'envergure internationale. Il est difficile de recenser, d'une façon complète et efficace, tous les projets de coopération et les accords qui existent entre des établissements canadiens et belges. La collaboration officieuse, qui au départ forme la base de toute entente officielle, est donc d'autant plus insaisissable.

La Division internationale de l'Association des Universités et Collèges du Canada effectue un sondage sur ces activités auprès de toutes les universités canadiennes afin de dresser un inventaire de l'état de la coopération interuniversitaire actuelle. Il est évident que la liste suivante ne représente qu'un aperçu des liens qui existent. Néanmoins, elle nous permet d'affirmer que ces liens sont nombreux et que les champs d'application sont extrêmement variés.

Description : Echanges de professeurs et d'étudiants et projets de recherche conjoints entre les universités canadiennes et belges.

1. The University of Alberta

- bourse du premier ministre de l'Alberta, administrées par l'université et offertes à un étudiante belge dans le secteur de l'administration des Affaires; des provisions du Alberta Heritage Scholarship Fund permettent à certains étudiants albertains d'étudier dans des institutions belges.

2. Carleton University

- Entente avec l'Université de l'Etat à Mons pour l'échange d'universitaires et de membres du personnel pour faciliter la recherche et la coopération. Cet accord couvre une période de 3 ans, se terminant le 1er juillet 1989.
- Huit universitaires d'Ottawa ont participé au séminaire conjoint mai 1987 "Symposium résidentiel de recherche". Un programme détaillé de recherche a été développé.

3. Concordia University

- échanges et visites informelles se tiennent sur une base "ad hoc".

4. Ecole Polytechnique de l'Université de Montréal

- le département de génie électrique collabore avec l'Université catholique de Louvain. Cette collaboration comprend des missions de courte durée de part et d'autre.
- le département de génie chimique fait part d'un projet de coopération avec l'Université de l'Etat à Liège qui comprend des stages d'un mois et des missions de plus courte durée de part et d'autre.

5. L'Université McGill
 - contacts réguliers entre professeurs et chercheurs dans divers domaines dont la chimie, les études canadiennes françaises, la linguistique et l'océanographie.
 - visites d'étudiants et de fellows, au niveau post-doctoral, devant leur existence de contacts préalablement établis par les principaux collaborateurs.

6. McMaster University
 - recherches conjointes et échanges de professeurs de la faculté des Sciences avec leurs collègues de l'Université catholique de Louvain et l'Université de l'Etat à Liège dans des domaines tels la chimie, la physiologie et les mathématiques.

7. Université du Manitoba
 - Entente entre l'Université et la Rijksuniversiteit te Gent facilitant l'échange d'universitaires et d'étudiants. L'entente prévoit de plus un échange de recherche et de publications.

8. Memorial University
 - étudiant au niveau doctoral depuis l'automne de 1984.
 - échanges avec des universitaires de l'Université libre de Bruxelles et l'Université catholique de Louvain dans le domaine sciences politiques.

9. Université de Montréal
 - entente avec l'Université catholique de Louvain prévoyant la reconnaissance d'équivalence de diplômes d'études supérieures en démographie. Les enseignants et chercheurs conviennent d'échanger données, documents, périodiques et autres documentation. Des échanges de personnes sont aussi envisagées.

10. University of New Brunswick
 - un membre du département de Sociologie édite actuellement un ouvrage, en 3 volumes sur la Belgique.

11. Université du Québec
 - mission (en octobre 1985) des représentants de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).
 - en mars 1986, cinq représentants de l'université et de ses composantes ont effectué une mission en Belgique afin d'identifier des avenues possibles de coopération. Cette mission a visité l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, la Rijksuniversiteit te Gent, la Vrije Universiteit Brussel et la Katholieke Universiteit Leuven. L'Université du Québec est confiante que de nombreuses collaborations pourront être établies suite à cette mission.

- * Université du Québec, à Chicoutimi
 - projet intégré avec l'Université libre de Bruxelles dans le domaine de la chimie.
 - * Institut Armand-Frappier
 - collaboration scientifique avec l'Institut Rega dans le domaine de l'immunologie.
 - * Université du Québec à Montréal
 - coopération entre un professeur du département de Linguistique et une équipe à l'Université de l'Etat à Mons visant à faciliter l'apprentissage du français par des enfants dont l'audition est déficiente. La durée prévue du projet est de cinq ans.
 - * Université du Québec, à Trois-Rivières
 - accord de coopération avec la Vrije Universiteit Brussel pour l'étude conjointe sur des modifications et interrelations de différents systèmes physiologiques de l'humain exécutant diverses tâches en milieu thermique, neutre ou froid. Le projet a commencé en M1984.
 - projet intégré entre le Centre de recherche en photobiophysique et l'Université de l'Etat à Liège.
12. Queen's University (at Kingston)
- échange d'étudiants entre le School of Business de l'université l'institut d'Administration et de Gestion de l'Université catholique de Louvain.
 - multiples invitations, à titre de professeurs ou conférenciers invités, pour des membres du corps professoral de l'université.
13. St. Thomas University
- échange divers grâce aux activités de recherches.
 - le département d'Anglais maintient des contact avec l'Université de Liège, il y envoie des conférenciers.
14. Université de Sherbrooke
- projet de coopération entre le département de Physique et le Laboratoire de physicochimie et de physique de l'état solide de l'Université catholique de Louvain.
15. Simon Fraser University
- collaboration entre le Departement of Languages, Litteratures and Linguistics et l'Institut de Littérature cinématographique comparée de l'Université libre de Bruxelles; des articles ont déjà été écrits pour la revue de l'Institut "les Cahiers de Scénario".
 - échange entre le Centre for the Arts et la Institut voor Psychoacustica en Elektronische Muziek (IPEM).
 - collaboration entre le Energy Research Institute et la Rijks-universiteit te Gent; les frais de transport sont subventionnés par l'OTAN.

16. University of Toronto
 - échanges scientifiques et universitaires fréquents.
 - la Belgique est l'un des 10 pays subventionner copérativement le International Energy Agency - FE, Program Group B qui a ses bureaux à la faculté de génie forestier. Ceci implique une coopération au niveau des projets en recherche et le développement, au niveau de rapports ainsi que de la collaboration scientifique générale.

17. University of Waterloo
 - professeurs du département de mathématiques appliquées proposent conjointement avec des collègues belges provenant du Laboratoire de Chimie théorique Appliquée des Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur un projet de collaboration. Le titre du projet est "Calcul des effets de corrélation sur la structure électronique des polymères par la méthode coupled cluster".

18. University of Windsor
 - collaboration "éditorialiale" avec des collègues de l'Université catholique de Louvain.
 - Le Doyen de la faculté des Arts travaille avec le De Wulf-Mansion Centre à l'Université catholique de Louvain pour l'édition d'un des volumes de l'Opera Omnia de Henry Ghent.
 - collaboration avec l'Université catholique de Louvain dans le domaine de l'analyse comparative des systèmes politiques fédéraux.

COMMISSION MIXTE PERMANENTE

PROGRAMME DE COOPERATION
CANADA - COMMUNAUTE FLAMANDE

1987

1.2.7.1.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Echange d'experts

TITRE DU PROJET

Les deux Parties échangeront pendant la période de validité du présent programme un (1) expert en matière de pluriculturalisme pour une période de sept (7) jours.

ORIGINE
CMP 1987

OBJECTIFS

Assimiler la problématique et la richesse qui sont particulières à une société pluriculturelle.

MOYENS REQUIS

Banque de missions.

INSTITUTIONS

CANADA
Secrétariat d'Etat
Programme du Multiculturalisme
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.7.2.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Echange d'experts

TITRE DU PROJET

Participation d'un responsable du Programme Multiculturalisme au symposium "Contact et Conflit" organisé au mois de juin 1988 par le Centre de Recherche de Multilinguisme de la Vrije Universiteit Brussel (VUB).

Les deux Parties prennent note de cette participation.

ORIGINE

Le Centre de Recherche du Multilinguisme publie des micrographies sur la problématique du multilinguisme. Le Programme Multiculturalisme veut renforcer ses liens avec le Centre de Recherche afin de partager les expériences dans ce domaine.

OBJECTIFS

De plus en plus les Européens sont confrontés au phénomène du pluralisme culturel au sein des Etats. Les questions telles que le multilinguisme constituent donc des champs de recherche d'une importance grandissante.

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Secrétariat d'Etat
Programme du Multiculturalisme
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.7.3.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITE
Echange d'experts

TITRE DU PROJECT

Etude anatomique de la collection d'oiseaux du Musée Royal d'Afrique Centrale à Tervuren. Cette mission pourrait durer jusqu'à trois semaines. Les specimens d'oiseaux seront disséqués, leurs organes vocaux retirés et colorés, examinés, mesurés et décrits. Comme la collection est vaste et importante, il est nécessaire de faire le travail sur place au Musée. La Communauté flamande transmettra cette demande aux autorités nationales compétentes et transmettra la réponse par la voie diplomatique.

ORIGINE

Le professeur E.H. Miller en est à la première année d'un projet de recherche de trois ans sur les relations systématiques et évolutives de deux groupes d'oiseaux (les piverts et les "shorebirds"), à partir d'une étude anatomique de l'organomie des oiseaux et sur les mécanismes de production des voix par les oiseaux.

OBJECTIF

- Délimiter les relations évolutives parmi les piverts et ses alliés (toucans, piverts) et parmi les "shorebirds" (y compris les bécasseaux, pluviers et mouettes);
- Evaluer le taux d'évolution de l'organe vocal et de ses composantes;
- Décrire l'anatomie de l'organe

Le projet contribuera à une meilleure compréhension de l'évolution des oiseaux, leur classification et leur comportement (acoustique); il contribuera à la muséologie et se servira d'une collection muséologique belge inestimable.

MOYENS OBJECTIFS**INSTITUTIONS**

CANADA
British Columbia Provincial
Museum
Ministère des Communications
Programme International

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

1.2.7.4.

SECTEUR DE COOPERATION
Education et sciences

DOMAINES D'ACTIVITES
Echange d'experts

TITRE DU PROJET

Dans le cadre de son programme d'appui au développement des études canadiennes, le Ministère des Affaires Extérieures a l'intention de mettre sur pied un programme de subventions de recherche en études canadiennes au cours de l'année 1988. Ces subventions permettront à des spécialistes flamands de faire de courtes visites au Canada dans l'intention d'écrire et de publier un article monographique en Belgique. La Communauté flamande prend note de cet initiative.

ORIGINE

OBJECTIF

Ce programme a pour objet le développement d'enseignements, de recherches et de publications sur le Canada en Flandre.

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Direction des relations internationales
en matière d'éducation
Ministère des Affaires Extérieures
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministères de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

CULTURE

20

21

22

23

24

1987

2.1.1.

SECTEUR DE COOPERATION
Culture

DOMAINES D'ACTIVITE
En général

TITRE DU PROJET

Les deux Parties échangeront sur demande de l'autre Partie, des informations dans les domaines de la littérature, des musées, du théâtre, de la musique, de la danse, du cinéma, des arts plastiques, des festivals et des concours à caractère international ainsi que de la coopération culturelle en général.

ORIGINE CMP 1977

OBJECTIFS

Promouvoir l'échange d'information dans le domaine artistique-culturel.

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Ministère des Affaires Extérieures
Direction de la promotion artistique
via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

2.1.2.

SECTEUR DE COOPERATION
Culture

DOMAINES D'ACTIVITE
Visites d'artistes étrangers

TITRE DU PROJET

Programme de subvention permettant aux organismes et établissements du Canada d'accueillir des artistes étrangers de premier plan.

ORIGINE

Ce programme s'inscrit dans le cadre des échanges culturels entre le Canada et l'étranger; il est administré par le Conseil des Arts du Canada pour le compte du Ministère des Affaires Extérieures.

OBJECTIFS

Encourager les échanges d'artistes sur une base de résidence temporaire au sein d'organismes et établissements culturels professionnels.
Explorer des alternatives de réciprocité pour les artistes canadiens auprès d'organismes et établissements professionnels belges.
La Partie flamande prendra en charge le transport des artistes flamands sélectionnés par la partie canadienne pour participer à ce programme.
Accorder une attention particulière à tout organisme ou établissement flamand sollicitant une aide financière pour inviter un artiste canadien sur une base de résidence temporaire.

MOYENS REQUIS

INSTITUTION

CANADA
Conseil des Arts du Canada
via l'Ambassade du Canada.

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

2.2.1.

SECTEUR DE COOPERATION
Culture

DOMAINES D'ACTIVITES
Arts de la scène

TITRE DU PROJET

Les deux Parties échangeront des troupes ou des artistes dans le domaine des arts de la scène.

ORIGINE CMP 1987

OBJECTIFS

Les deux Parties se tiendront informés dès l'origine de l'évolution des projets de tournées.

MOYENS REQUIS

Voir modalités financières en annexe

INSTITUTIONS

CANADA
Ministère des Affaires Extérieures
Direction de la promotion artistique
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

2.2.2.

SECTEUR DE COOPERATION
Echanges artistiques

DOMAINES D'ACTIVITE
Arts de la scène

TITRE DU PROJET

Tournée du Dancemakers de Toronto, à l'été 1988.

ORIGINE

Tournée vendue sur une base commerciale et dont l'itinéraire n'est pas encore finalisé. Le ministère des Affaires extérieures et le ministère ontarien de la Citoyenneté et de la Culture pourraient possiblement subventionner cette tournée.

OBJECTIFS

Dancemakers est une compagnie de danse moderne, basée à Toronto, fort bien connue des publics internationaux.

MOYENS REQUIS

INSTITUTION

CANADA
Direction de la promotion artistique
Ministère des Affaires Extérieures
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

2.3.

SECTEUR DE COOPERATION

Culture

DOMAINES D'ACTIVITE

Littérature

TITRE DU PROJET

Les deux Parties échangeront annuellement pour une période de sept (7) jours deux (2) écrivains ou experts en matière de littérature et traductions ou préférablement un représentant de l'Association des Editeurs flamands.

ORIGINE CMP 1987

OBJECTIF

Les deux Parties souhaitent avoir une meilleure connaissance de leurs productions littéraires réciproques.

MOYENS REQUIS

Voir les modalités financières en annexe

INSTITUTION

CANADA

Ministère des Affaires Extérieures
Direction de la promotion artistique
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE

Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

SECTEUR DE COOPERATION
Culture

DOMAINES D'ACTIVITE
Musique

TITRE DU PROJET

Les deux Parties encourageront des représentations des groupes de l'autre pays.

ORIGINE CMP 1985

OBJECTIFS

Stimuler l'échange dans le domaine de la musique contemporaine (interprétation et compositions)

MOYENS REQUIS

INSTITUTION

CANADA
Ministère des Affaires Extérieures
Direction de la promotion artistique
Centre de la Musique Canadienne
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

COMMISSION MIXTE PERMANENTE

PROGRAMME DE COOPERATION
CANADA - COMMUNAUTE FLAMANDE

1987

2.4.2.

SECTEUR DE COOPERATION
Culture

DOMAINES D'ACTIVITE
Musique

TITRE DU PROJET

La Communauté flamande accueillera pendant la "Semaine de la Musique Contemporaine" à Gent (février 1988) un ensemble canadien connu (maximum 5 personnes) pour une durée de sept (7) jours.

ORIGINE CMP 1987

OBJECTIF

La Communauté flamande souhaite recevoir des compositions canadiennes actuelles qui représentent le Canada à ce forum international.

MOYENS REQUIS

Voir les modalités financières en annexe.

INSTITUTION

CANADA
Ministère des Affaires Extérieures
Direction de la promotion artistique
Centre de la Musique Canadienne
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

SECTEUR DE COOPERATION
Culture

DOMAINES D'ACTIVITE
Musique

TITRE DU PROJET

Les deux Parties échangeront pendant la période de validité du présent programme chacune deux (2) experts dans le domaine de la musique contemporaine pour une durée de sept (7) jours afin de rencontrer des compositeurs de l'autre pays et discuter de leur travail. Comme suite à cet échange les deux Parties échangeront des partitions de musique contemporaine et des ensembles flamands seront encouragés à interpréter des oeuvres de compositeurs canadiens.

ORIGINE CMP 1967

OBJECTIF

- encourager l'initiative dans le domaine des coproductions
- s'influencer mutuellement d'une manière positive sur le forum musical international

MOYENS REQUIS

Voir les modalités financières en annexe

INSTITUTIONS

CANADA
Ministère des Affaires Extérieures
Direction de la promotion artistique
Centre de la Musique Canadienne
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

2.4.4.

SECTEUR DE COOPERATION

Culture

DOMAINES D'ACTIVITE

Musique

TITRE DU PROJET

Session de travail et concerts de l'Orchestre Mondial des Jeunesses Musicales (OMJM) dans les pays scandinaves.

Voir le descriptif ci-joint.

La Communauté flamande prend note de cette information.

ORIGINE

OBJECTIF

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA

Ministère des Affaires Extérieures
Direction de la promotion artistique
Conseil des Arts

FLANDRE

Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

L'ORCHESTRE MONDIAL DES JEUNESSES MUSICALES (OMJM)

L'Orchestre Mondial des Jeunes Musicales tiendra sa session de travail en Suède du 6 au 25 juillet 1988 à Ingesund. Le célèbre chef-d'orchestre suédois, Sixten Ehrling, dirigera l'Orchestre dans une série de concerts en Suède, en Norvège et au Danemark dont le concert gala d'ouverture de l'Assemblée générale de la Fédération Internationale des Jeunes Musicales le 29 juillet 1988.

Notons que la session 1987 de l'OMJM s'est tenue dans le cadre du 750e anniversaire de la ville de Berlin, du 2 août au 2 septembre. Le seul événement du 750e anniversaire qui s'est tenu à la fois à Berlin Est et Berlin Ouest a été l'interprétation du "War Requiem" de Benjamin Britten par l'Orchestre sous la direction de Jeffrey Tate, les 15 et 16 août derniers, et le 18 août au Austria Centre à Vienne dans le cadre du premier symposium mondial de chant chorale. A cette occasion, des chorales de Moscou, Séoul, Stockholm et du Canada se sont jointes à la chorale des Jeunes Musicales de Vienne et des Petits Chanteurs de Vienne. Les solistes étaient Carol Vaness, soprano, Robert Tear, ténor, et Robert Holl, bariton. Revenu de Glienicke Castle de Berlin Ouest, l'Orchestre a préparé deux concerts additionnels, l'un dirigé par Gerd Albrecht, de Berlin, et l'autre par Grant Llewellyn, de Londres.

On prévoit la session 1989 en Uruguay et celle de 1990 aux Etats-Unis, avec concerts en France et en Belgique à l'occasion du 50e anniversaire de la création du mouvement Jeunes Musicales par ces deux pays.

L'OMJM fut fondé en 1970 par la Fédération internationale des Jeunes Musicales grâce à l'appui du ministère des Affaires extérieures du Canada. Citons pour rappel quelques noms des chefs-d'orchestre: Ancerl, Baudo, Bernstein, Leinsdorf, Metha, Rowicki, etc.

Tous les ans, dans un pays différent, quelque cent jeunes musiciens, futurs professionnels, âgés de 15 à 25 ans, choisis au sein des 39 pays membres de la Fédération Internationale, se rencontrent pour la session de travail. Pour ces jeunes musiciens, c'est une occasion unique d'acquérir l'expérience de jouer sous la direction de maîtres aussi réputés. Ils ont également l'opportunité de fraterniser avec des jeunes d'une trentaine de pays différents qui, en se déplaçant vers les pays hôtes, ajoutent à leur connaissance une appréciation en profondeur du pays qui les accueille. On ne saurait trop vanter les éléments formateurs d'une telle action.

Au cours des années, l'OMJM a joué en Amérique, en Europe, en Asie, soit en Autriche, en Belgique, au Canada, en Corée, au Danemark, en Espagne, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Hongrie, en Israel, au Japon, en Pologne, en République Fédérale d'Allemagne, et en Suisse.

Le Canada soutien l'OMJM depuis sa fondation. Il accepte en principe de continuer à subventionner cette réalisation et à envoyer des musiciens. Il invite d'autres pays à suivre cet exemple.

La Belgique subventionne le Secrétariat de la Fédération internationale des Jeunesses Musicales. Les deux communautés belges envoient des musiciens.

1987

2.4.5.

SECTEUR DE COOPERATION
Culture

DOMAINES D'ACTIVITE
Musique

TITRE DU PROJET

Tournée de l'ensemble de la Société de Musique contemporaine de Québec, en octobre ou novembre 1988.

ORIGINE

Tournée vendue sur une base commerciale et dont l'itinéraire n'est pas encore finalisé. Le Ministère des Affaires Extérieures et la Province du Québec subventionnent cette tournée.

OBJECTIFS

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA

Direction de la promotion artistique,
Ministère des Affaires Extérieures
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE

Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

2.4.6.

SECTEUR DE COOPERATION
Culture

DOMAINES D'ACTIVITES
Musique

TITRE DU PROJET

Tournée du chanteur Joel Rabu, en octobre ou novembre 1988.

ORIGINE

Tournée vendue sur une base commerciale et dont l'itinéraire n'est pas encore finalisé.
Le Ministère des Affaires Extérieures subventionne cette tournée.

OBJECTIF

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA

Direction de la promotion artistique
Ministère des Affaires extérieures
Province de la Colombie-Britannique
FACTOR
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE

Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat général à la
Coopération Internationale

1987

2.5.1.

SECTEUR DE COOPERATION
Culture

DOMAINES D'ACTIVITES
Cinéma

TITRE DU PROJET

Les deux Parties encourageront la participation aux festivals internationaux de cinéma et de télévision dans l'autre pays.

ORIGINE CMP 1985

OBJECTIF

Populariser et élargir la participation de les productions cinématographiques dans les festivals de films dans chaque pays.

Voir liste en annexe

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Téléfilm Canada
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

2.5.1.a.

FESTIVALS INTERNATIONAUX DU CINEMA, VIDEO ET TELEVISION
ET EVENEMENTS SPECIAUX AU CANADA

ATLANTIC FESTIVAL ATLANTIQUE (octobre)
1571 Argyle Street
Halifax, Nova Scotia
B3J 2B2
Télex: 019-22535 C/O NFB
Director: J. Brian Hanington
(902) 426-5936

BANFF FESTIVAL OF MOUNTAIN FILMS
The Banff Center
P.O. Box 1020
Banff, Alberta
TOL OCO
Co-ordinator: Denise Lemaster
(403) 762-6351

BANFF TELEVISION FESTIVAL (juin)
The Banff Center
P.O. Box 1020
Banff, Alberta
TOL OCO
Télex: 03-826657 ARTS BANFF
Executive Director: Carrie Hunter
(403) 762-3060

CARROUSEL DU FILM DE RIMOUSKI (LE) (septembre)
C.P. 1462
Rimouski (Québec)
G5L 8M3
Coordonnatrice: Sylvie Roy
(418) 722-3086

FESTIVAL DES FILLES DE VUE (mars)
56, rue Saint-Pierre
Bureau 203
Québec (Québec)
G1K 4A1
Productrice déléguée: Nicole Giguère
(418) 692-3090

FESTIVAL DES FILMS DU MONDE (août)
1455, boul. de Maisonneuve O.
Montréal (Québec)
H3G 1M8
Télex: 05-25472 WO FILM FEST
Président et directeur général: Serge Losique
(514) 848-3833

FESTIVAL DU CINEMA INTERNATIONAL EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE
215, avenue Mercier (novembre)
Rouyn-Noranda (Québec)
Directeur général: Jacques Matte
(819) 762-6212

FESTIVAL DU CINEMA INTERNATIONAL DE SAINTE-THERESE
Ciné-Collège Lionel Groulx (septembre)
100, rue Duquet
Sainte-Thérèse (Québec)
J7E 3G9
Coordonnateur général: Jean St-Arnaud
(514) 430-3120, poste 449

FESTIVAL DU FILM DE QUEBEC (septembre)
201, rue Grande-Allée E.
Québec (Québec)
G1R 2H8
Directeur général: Bruno Bégin
Directeur adjoint: Louis Gagnon
(418) 524-5261

FESTIVAL DU FILM ETUDIANT CANADIEN (août)
1455, boul. de Maisonneuve O.
Montréal (Québec)
H3G 1M8
Coordonnatrice: Danièle Cauchard
(514) 848-3878

FESTIVAL DE FILMS ET VIDEO "FEMMES EN FOCUS"
Femmes en Focus Inc.
C.P. 865
Petit-Rocher (Nouveau-Brunswick)
EOB 2E0
Présidente: Betty Arsenault
(506) 783-8534

FESTIVAL INTERNATIONAL DES FILMS ET VIDEO DE FEMMES
3575, boul. Sain-Laurent (juin)
Bureau 615
Montréal (Québec)
H2X 2T7
Télex: 05-826852
Co-directrices:Carolynn Rafman, Linda Soucy
(514) 845-0243

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUPER 8 ET DE LA VIDEO DU QUEBEC
4545, avenue Pierre-de-Coubertin (mars)
C.P. 1000, Succ. M
Montréal (Québec)
H1V 3R2
Télex: 05-829647
Directeur général: Jean Hamel
(514) 252-3024

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUR L'ART
445, rue Saint-François-Xavier (mars)
Bureau 26
Montréal (Québec)
H2Y 2T1
Directeur général: René Rozon
(514) 845-5233

FESTIVAL INTERNATIONAL DU NOUVEAU CINEMA ET DE LA VIDEO, MONTREAL
3724, boul. Saint-Laurent (octobre)
Montréal (Québec)
H2X 2V8
Télex: 55-60074 CINEQUEBEC
Directeur général: Claude Chamberlain
(514) 843-4725/4711

FESTIVAL OF FESTIVALS (septembre)
69 Yorkville Avenue
Suite 205
Toronto, Ontario
M5R 1B8
Télex: 06-219724
Executive Director: Helga Stephenson
(416) 967-7371

GRIERSON FILM SEMINAR AND DOCUMENTARY FILM FESTIVAL
Ontario Film Association Inc. (novembre)
P.O. Box 336, Stn Q
Toronto, Ontario
M4T 2M5
Christine J. Boulby
(416) 393-7115

JOURNEES DU CINEMA AFRICAIN (avril)
Vues d'Afrique
417, rue Saint-Pierre
Bureau 402
Montréal (Québec)
H2Y 2M4
Président: Gérard Le Chêne
(514) 284-3322

NEW MEDIA FESTIVAL (décembre)
Video Culture international Inc.
94 Scarsdale Road
Don Mills, Ontario
M3B 2R7
Executive Producers: Pete Lynch, Renya Onasick
(416) 446-6996

RENDEZ-VOUS DU CINEMA QUEBECOIS (LES)
4545, avenue Pierre-de-Coubertin (février)
C.P. 1000, Succ. M
Montréal (Québec)
H1V 3R2
Télex: 05-829647 SECADMIBEC
Directeur général: Michel Coulombe
(514) 252-3021

VANCOUVER INTERNATIONAL FILM FESTIVAL (juin ou octobre)
788 Beatty Street
Suite 303
Vancouver, British Columbia
V6B 2M1
Télex: 04-508354
Executive Director: Hannah Fisher
(604) 685-0260

VANCOUVER WOMEN IN FOCUS SOCIETY
456 West Broadway
Suite 204
Vancouver, British Columbia
V5Y 1R3
Arts Administrator: Gillean Chase
(604) 872-2250

1987

2.5.2.

SECTEUR DE COOPERATION

Culture

DOMAINES D'ACTIVITES

Cinéma

TITRE DU PROJET

La Communauté flamande exprime le souhait de recevoir de l'information et de la documentation sur les marchés canadiens du film et ce en vue d'une participation éventuelle aux marchés internationaux de cinéma au Canada.

ORIGINE CMP 1985

OBJECTIFS

Intérêt réel de la Communauté flamande pour les marchés de cinéma canadiens.

MOYENS REQUIS

La Partie canadienne fournira la documentation souhaitée.

INSTITUTIONS

CANADA

Différents festivals
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE

Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

2.5.3.

SECTEUR DE COOPERATION
Culture

DOMAINES D'ACTIVITES
Coopération dans le domaine du
film et de la vidéo

TITRE DU PROJET

Les deux Parties encourageront la coopération dans le domaine des coproductions. Il se réjouissent des progrès réalisés au niveau de la coopération entre le Canada et la Communauté flamande dans le domaine du cinéma et du secteur audio-visuel.

ORIGINE CMP 1985

Un accord de coproduction cinématographique a été conclu entre le Canada et la Belgique au mois de février 1984. Cet accord a plus tard été élargi pour inclure les productions audiovisuelles (vidéo). La réalisation de coproductions démontre le vif intérêt qui existe de part et d'autre en vue de promouvoir et d'augmenter le nombre de coproductions.

OBJECTIFS

L'objectif principal sera d'encourager l'augmentation du nombre de coproductions qui contribuent au développement économique et culturel canadien et flamand et de promouvoir le film canadien et flamand dans des manifestations cinématographiques diverses.

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Ministère des Communications du Canada
Téléfilm Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

BILAN DES ACTIVITES

MINISTERE DES COMMUNICATIONS

Depuis la tenue de nos dernières consultations bilatérales à Ottawa au mois d'octobre 1985, nos efforts ont surtout porté dans le domaine des coproductions cinématographiques et notre participations à différents festivals du film.

Trois coproductions ont vu le jour depuis 1985 dont une série d'animation intitulée "La bande à Ovide" produite conjointement par Cinégroupe du Canada à 45% et l'O D E C de Belgique avec une participation majoritaire à 55%. Le deuxième projet d'animation intitulé "Bino Fabule" fut une coproduction tripartite où l'on retrouva à nouveau Cinégroupe du Canada avec une participation de 60%.

Cinémation de France avec 20% de participation et F3 DE Belgique qui participa à raison de 20%. La troisième et dernière coproduction avec la Belgique "Les roses de Matmata" fut réalisée avec une participation à 51% belge et 49% canadienne. Les scènes extérieures de la production furent filmées en Tunisie.

Si l'on tient compte du travail intensif nécessaire à la réalisation d'un film d'animation, le Canada se réjouit du travail accompli au cours des deux dernières années dans ce domaine par les deux pays.

Nous continuons à encourager la participation du Canada aux différents festivals cinématographiques en Belgique.

L'échange d'information et de documentation s'est également poursuivi entre les deux communautés et la partie canadienne afin que chaque partie soit au courant de ce qui se fait dans leurs domaines respectifs touchant au film et aux produits audiovisuels.

La Communauté flamande a examiné avec le Canada la possibilité de l'aide que les deux gouvernements pourraient apporter aux projets dans le domaine de l'animation, domaine qui a un impact important sur la jeunesse. Il a aussi été question du Centre d'animation de Flandres et de la visite possible au Canada de son Directeur, Monsieur Raoul Servais, afin d'étudier les possibilités de collaboration dans ce domaine. Cette visite ne s'est malheureusement jamais concrétisée.

La possibilité de coopération pouvant mener à un transfert de technologies dans le domaine d'images et de son assistés par ordinateur avec des organismes tel que l'Office national du film, la Société Radio-Canada ainsi que le Centre canadien de recherches sur l'informatisation du travail (CCRIT), qui relève du ministère des Communications a aussi été discuté. Le ministère des Communications du Canada avait proposé de recevoir des chercheurs belges par le biais de bourses de recherches d'une durée de six à sept mois. Ce projet ne connut pas de lendemain.

1987

2.5.4.

SECTEUR DE COOPERATION
Culture

DOMAINES D'ACTIVITES
Film

TITRE DU PROJET

L'année 1989 a été désignée comme l'Année du cinéma canadien par le ministre des Communications du Canada. Les détails portant sur un volet international de cette activité sont encore à déterminer.

ORIGINE

- Annoncée au Trade Forum du Festival of Festivals 1986 à Toronto par la ministre, l'honorable Flora MacDonalld dans le but de promouvoir l'industrie cinématographique canadienne qui jouit de la faveur populaire.
- Juin 1987 - annonce de la création d'un Comité organisateur chargé de coordonner les activités de l'Année du cinéma canadien (comité de 24 membres).

OBJECTIFS

- Sensibiliser les Canadiens aux richesses de leur industrie cinématographique.
- Attirer l'attention du monde entier sur les réalisations passées et présentes de notre cinéma.
- Assurer que les films canadiens soient plus accessibles à la population du Canada et que plus de films canadiens soient distribués à l'échelle internationale

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Ministère des Communications du Canada
Téléfilm Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

2.6.1.

SECTEUR DE COOPERATION
Culture

DOMAINES D'ACTIVITES
Arts plastiques

TITRE DU PROJET

La Communauté flamande souhaite organiser en 1989 une "exposition de confrontation" sur l'art contemporain avec la participation de cinq (5) artistes flamands et de cinq (5) artistes canadiens.

La Vancouver Art Gallery et Power Plant à Toronto ont déjà marqué leur intérêt.

5 artistes flamands seront choisis parmi les noms suivants : Guillaume BIJL, Narcisse TORDOIR, Jan VERCRUYSE, Philippe VANDENBERGH, Jef GEYS, HENDRICKX-D'HOLLANDER, Marie-Jo LAFONTAINE, Walter DAEMS.

ORIGINE CMP 1985

OBJECTIFS

Créer le forum le plus favorable et ce sur une base équivalente pour des artistes des deux pays.

MOYENS REQUIS

Voir les modalités financières en annexe

La Communauté flamande transmettra un dossier technique et attend la réciprocité.

Selon la note de travail du 23 septembre 1987.

INSTITUTIONS

CANADA

Ministère des Affaires Extérieures
Direction de la promotion artistique
Ministère des Communications
Programmes internationales des musées

FLANDRE

Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

2.6.2.

SECTEUR DE COOPERATION
Culture

DOMAINES D'ACTIVITE
Arts plastiques

TITRE DU PROJET

Les deux Parties s'entendent pour l'organisation en 1988 à Montréal et à Toronto d'une exposition "Dessins de Rubens et ses contemporains"

ORIGINE CMP 1987

OBJECTIF

Venir en aide à l'intérêt canadien.

MOYENS REQUIS

Voir les modalités financières en annexe

INSTITUTION

CANADA
Ministère des Communications
Programmes internationales des musées
Ministère des Affaires Extérieures,
Direction de la promotion artistique

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat général à la
Coopération Internationale

1987

2.6.3.

SECTEUR DE COOPERATION
Culture

DOMAINES D'ACTIVITE
Arts plastiques

TITRE DU PROJET

La Communauté flamande exprime le souhait d'envoyer pendant la période de validité du présent programme deux (2) graveurs sur bois au Canada pour une durée de trente (30) jours en vue de faire des gravures sur bois.

La Partie canadienne prend note de ce souhait et diffusera cette information dans les milieux intéressés.

ORIGINE -CMP 1987

OBJECTIF

Comparer l'expérience et les techniques des artistes flamands avec cette spécialisation canadienne.

MOYENS REQUIS

Voir les modalités financières en annexe

INSTITUTION

CANADA
Conseil des Arts du Canada
Ministère Affaires Extérieures
Direction de la promotion artistique

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

2.6.4.

SECTEUR DE COOPERATION
Culture

DOMAINES D'ACTIVITE
Arts plastiques

TITRE DU PROJET

Exposition "10 ASPETS" - artistes canadiens contemporains.
Trente dessins de grands et moyens formats de 10 artistes canadiens, choisis pour leur représentativité des courants les plus actuels de l'art. Catalogue anglais-français, 52 pages, illustrations couleurs.
La Communauté flamande étudiera la possibilité d'organiser cette exposition ou demandera à un Centre Culturel ou à un Musée d'organiser cette exposition.

ORIGINE CMP 1987

Projet présenté pour une dernière fois à la partie flamande.
L'exposition serait disponible au printemps 1988.
Le transport jusqu'au premier point de chute dans le pays d'accueil serait à la charge du Canada (Affaires Extérieures).
Le transport et l'assurance entre les points de chute à l'intérieur du pays seraient à la charge des organismes-hôtes.

OBJECTIFS

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Ministère des Affaires Extérieures,
Direction de la promotion artistique
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération International

1987

2.6.5.

SECTEUR DE COOPERATION
Culture

DOMAINES D'ACTIVITE
Arts plastique

TITRE DU PROJET

Constat 88 se veut une exposition exclusivement constituée d'oeuvres récentes du Québec. Une vingtaine d'artistes de toute génération aura été choisie pour la pertinence de leur recherche dans le contexte de l'art actuel. Des critères tels que celui de qualité, de cohérence et d'originalité inspireront entre autre le regroupement des oeuvres. Dès le départ, ce projet a été prévu pour une circulation nationale et internationale. Un premier voyage en Belgique a permis d'établir des contacts qui devraient être maintenus. La Communauté flamande étudiera cette proposition.

ORIGINE 1987

Le Musée d'art contemporain de Montréal.

OBJECTIFS

Faire connaître l'art canadien à l'étranger et créer des liens permanents avec des institutions homologues flamandes.

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Musée d'art contemporain de Montréal
Conseil des Arts du Canada
Ministère des Affaires intergouvernementales du Québec
Ministère des Affaires culturelles du Québec

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

2.6.6.

SECTEUR DE COOPERATION
Echanges artistique

DOMAINES D'ACTIVITES
Arts plastiques

TITRE DU PROJECT

Exposition d'art canadien : Musées Royaux des Beaux-Arts de Bruxelles. Projet discuté lors de la XIe session. Afin de faciliter ce projet, la partie canadienne invite madame Phil Mertens directrice du Musée d'Art Moderne de Bruxelles à visiter le Canada afin de se familiariser avec la scène artistique canadienne. Le voyage aurait pour but d'identifier l'une ou l'autre institution d'art canadien. Le Canada prendrait à sa charge le déplacement, les frais de séjour et l'organisation de la visite qui pourrait durer de 10 à 14 jours. La visite pourrait avoir lieu dès le début d'avril 1988.

ORIGINE CMP 1985

OBJECTIFS

Faire connaître l'art canadien à l'étranger et créer des liens permanents avec des institutions homologues flamands.

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Direction de la promotion artistique,
Ministère des Affaires Extérieures
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration des Arts
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

SOCIO-CULTUREL

1987

3.1.

SECTEUR DE COOPERATION
Socio-culturel

DOMAINES D'ACTIVITE
Education permanente

TITRE DU PROJET

La Communauté flamande souhaite envoyer pendant la période de validité du présent programme, une délégation de deux (2) personnes (un fonctionnaire d'état et un animateur) au Canada en vue d'un voyage de prospection d'une durée de dix (10) jours. La Partie canadienne transmettra cette demande aux autorités compétentes et fera connaître sa réponse par la voie diplomatique.

ORIGINE CMP 1987

OBJECTIF

Acquérir de l'expérience et explorer la structure existante de la politique et de l'animation socio-culturelle au Canada.
Le projet est un voyage de prospection qui doit nous mettre en contact avec tous les aspects du secteur socio-culturel et qui doit nous aider à réaliser des échanges futurs.

MOYENS REQUIS

Banque de missions

INSTITUTIONS

CANADA
Ministère des Affaires Extérieures
Direction de la politique culturelle
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'Enseignement et de
l'Education permanente.
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

1987

3.2.

SECTEUR DE COOPERATION
Socio-culturel**DOMAINES D'ACTIVITE**
Intégration sociale des personnes
handicapées

TITRE DU PROJET

En vue de l'enrichissement réciproque des programmes nationaux visant l'amélioration de la situation des personnes handicapées, le Secrétariat d'Etat, Conditions des Personnes Handicapées, souhaite échanger des renseignements et des documents avec un organisme analogue désigné par la Partie flamande et éventuellement procéder à des missions d'étude et d'information, par l'une ou l'autre partie.

ORIGINE CMP 1987

OBJECTIF

Le Secrétariat d'Etat, Condition des Personnes Handicapées, s'inscrit dans une démarche de changement social en encourageant l'intégration et la pleine participation des personnes handicapées à la vie collective canadienne. Par le biais d'activités de promotion, de recherche et de consultation, le Secrétariat assiste le Ministre responsable de la condition des personnes handicapées (Le Secrétaire d'Etat) dans le développement de programmes et de politiques concernant la condition des personnes handicapées et sensibilise le public à leurs attentes et à leurs droits. De l'aide financière (3,2 millions dollar par année) est également accordée aux organisations bénévoles de personnes handicapées et aux groupes qui défendent leurs droits pour des projets visant la revendication des droits, les démarches novatrices d'intégration, et la sensibilisation du public.

MOYENS REQUIS

Banque de missions

INSTITUTION**CANADA**
Secrétariat d'Etat, Condition des Personnes
Handicapées
Via l'Ambassade du Canada**FLANDRE**
Ministère de la Communauté flamande
Administration de la Famille
et du Bien-être
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

SPORT

22

23

24

1987

4.1.

SECTEUR DE COOPERATION
Sport

DOMAINES D'ACTIVITES
Sport

TITRE DU PROJET

La Communauté flamande et la Province de l'Ontario émettent le voeux d'établir un programme d'échange dans le domaine du sport et de la récréation en vue d'élargir les contacts mutuels. Une proposition concrète sera transmise par la Partie canadienne dans le meilleurs délais par la voie diplomatique.

ORIGINE

En 1986, des responsables de la Communauté flamande (BLOSO et Relations Externes) ont visité l'Ontario sur invitation du Ministère du Tourisme et de la Récréation de l'Ontario afin d'analyser les possibilités d'un éventuel accord de sport et de récréation.

OBJECTIFS

Cet accord veut promouvoir :

- l'échange d'information et de documentation sur le sport et la politique en matière de récréation et programmation
- compétitions sportives communes
- projets conjoints en matière de développement de recherche et marketing
- banque de données

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Sports and Fitness Branch
Ontario Ministry of Tourism and Recreation
Via l'Ambassade du Canada

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration du Sport et de la Récréation en plein air.
Le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

Projet de coopération entre la Communauté flamande et la Province de l'Ontario dans le domaine du sport.

Proposition de programme

1. La Partie canadienne (Ontario) accueillera un groupe de cinq (5) responsables dans le domaine du sport récréatif pour un stage de dix (10) jours.
2. La Communauté flamande accueillera trois (3) entraîneurs canadiens (nage, canoë et kayak) pour une durée de sept (7) jours afin de diriger un clinic.
3. La Communauté flamande accueillera dans le domaine du sport scolaire un entraîneur de basebal afin de diriger un stage d'initiation d'une durée de sept (7) jours.

Budget

	Stage sport récréatif	
art. 1.	frais de voyage	299.000,-fr.
	59.800,-fr. X 5p.	
	Accueil entraîneurs	
art. 2.	frais de séjour	94.500,-fr.
	Accueil entraîneur de base-ball	
art. 3.	frais de séjour	31.500,-fr.
		<hr/>
		425.000,-fr.

1987

4.2.

SECTEUR DE COOPERATION
Sport

DOMAINES D'ACTIVITE
Sport

TITRE DU PROJET
Echange d'informations et de documentation.

ORIGINE CMP 1987

OBJECTIF
Promouvoir l'échange d'équipes sportives, d'entraîneurs, etc.

MOYENS REQUIS
Echanges intensifs de documentation

INSTITUTIONS

CANADA
Ministère des Affaires Extérieures
Département de la politique
culturelle

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration du Sport et de la Récréation en plein air.
Le Commissariat Général à la
Coopération Internationale.

MONUMENTS ET SITES

23

24

1987

5.

SECTEUR DE COOPERATION
Sauvegarde des Monuments et des Sites

DOMAINES D'ACTIVITES
Sauvegarde des monuments et des sites
historiques.

TITRE DU PROJET

Les deux Parties échangeront de la documentation sur la sauvegarde des monuments et des sites.

ORIGINE CMP 1987

OBJECTIFS

Mieux connaître les services équivalents au Canada, afin de pouvoir travailler sur une coopération éventuelle et sur les points d'intérêt commun. Tenir au courant les services équivalents des travaux et des initiatives de la Direction des Monuments et Sites.

MOYENS REQUIS

INSTITUTIONS

CANADA
Ministère de l'Environnement
Parcs Canada
Via l'Ambassade du Canada à Bruxelles

FLANDRE
Ministère de la Communauté flamande
Administration
Direction des monuments et des sites.
Via le Commissariat Général à la
Coopération Internationale

CONDITIONS GENERALES ET FINANCIERES

1987

6.0

SECTEUR DE COOPERATION
Echanges de personnes et de missions

DOMAINES D'ACTIVITE
Banque des 100 jours

TITRE DU PROJET

Le concept de "banque" vise à faciliter l'échange de personnes dans les domaines académiques ou culturels et à favoriser les activités en dehors des programmes déjà établis en permettant des visites de tous genres (prises de contacts, recherches, tournées de conférences, etc.) dans tous les secteurs et disciplines des domaines académique et culturels. La banque constitue un contingentement exprimé en terme de jours/visites que l'une et l'autre des parties s'offrent réciproquement au cours d'une année civile.

MODALITE

- Chaque partie met à la disposition de l'autre une "banque" totalisant 100 jours/visites par année civile, (dont quelque 30 jours/visites peuvent être utilisés pour de pré-tournées devant aussi contenir un volet de prise de contact avec le milieu artistique canadien en vue d'éventuelles tournées d'artistes canadiens, pour des missions/visites; les frais de séjour seront à la charge du pays hôte selon les taux et la politique en vigueur dans le pays;
- la durée de chacune de ces missions n'excèdera pas 21 jours;
- les modalités de financement seront les suivantes : frais de transports internationaux jusqu'au point le plus éloigné de destination du pays d'accueil à la charge du pays d'origine; frais de séjour et de déplacements internes à la charge du pays d'accueil;
- les projets de missions devraient être complets et détaillés et comprendre autant que possible : le programme, les itinéraires précis et la liste des personnes que les intéressés désirent rencontrer ou des organismes qu'ils souhaitent visiter;
- les projets de missions/visites devront d'abord être soumis par l'individu ou l'organisme intéressé aux autorités du pays d'origine (et non aux Ambassades ou à travers l'organisme hôte);
- par voie diplomatique et normalement 4 semaines à l'avance, le pays d'envoi fait part au pays hôte de son approbation; ainsi l'approche auprès des autorités hôtes (pour les frais de séjour et transport interne) se fait uniquement par l'Ambassade du pays d'origine du visiteur;
- le visiteur, les autorités de son pays d'origine ou encore l'organisme hôte sont responsables de la planification et de l'organisation du programme de la mission/visite; le rôle des autorités du pays hôte se limite à informer et/ou coordonner au besoin.

Autres considérations :

- les autorités du pays d'origine du visiteur détiennent le rôle principal quant à la décision de donner suite ou non à une demande de ses ressortissants; une fois que la demande lui est transmise, le pays hôte ne se réserve que le droit de suggérer au besoin des modifications que faciliteraient la réalisation de la mission/visite ou enrichiraient le contenu du programme;

- compte tenu de cette répartition des responsabilités, chaque partie informera l'autre Partie des nom et adresse de l'autorité à qui leurs ressortissants respectifs devront soumettre leur demande.

DECISION ET MISE EN OEUVRE :

Les deux Parties sont d'accord pour que le descriptif et les modalités mentionnées ci-haut constituent les paramètres de la "Banque des 100 jours".

FINANCEMENT :

Selon les modalités prescrites ci-haut

6. CONDITIONS GENERALES ET FINANCIERES

6.1. En général

Les deux Parties s'enverront les propositions pour le nouveau programme de travail au plus tard 6 semaines avant la date de réunion de la Commission Mixte Permanente.

6.2. Bourses d'études

Les candidatures doivent être suivies d'une motivation détaillée du choix. L'âge limite des candidats ne peut excéder 35 ans.

6.2.1. Bourses de spécialisation ou de recherches

6.2.1.1. Le candidat doit être en possession d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme équivalent, mention "distinction"

Il/elle sera accepté(e) dans le cas où les Parties se seront mises d'accord sur la base d'un dossier qui contiendra les documents suivants :

- un curriculum vitae
- un plan de travail détaillé
- une liste de publications

6.2.1.2. Les candidats seront sélectionnés par le pays d'origine. Chaque candidature sera soumise à l'approbation de la Partie d'accueil.

La Partie d'origine présentera ses candidats chaque année avant le 15 janvier.

Avant le 1er juillet, la Partie d'accueil fera connaître à la Partie d'origine si les candidatures et/ou le programme d'études proposé sont acceptés.

La Partie d'origine fournira au moins 3 semaines à l'avance des renseignements précis sur l'arrivée du boursier.

6.2.1.3. A charge de la Partie d'origine

- frais de transport international aller/retour

A charge de la Partie d'accueil

- en Flandre

- indemnité mensuelle de 18000FB
- frais d'inscription à un Institut d'Etat ou à un Institut subventionné par l'Etat dans la discipline demandée
- indemnité d'installation de 5000FB dès la première arrivée en Flandre à condition que le séjour ait une durée minimale d'un mois.
- frais de déplacement à l'intérieur du pays pour s'acquitter de formalités administratives et pour des raisons d'études, jusqu'à un montant maximal de 500FB par mois, avec cumulation éventuelle sur toute la période
- intervention dans l'achat de livres ou de matériel didactique pour un montant maximal de 6000FB (sciences exactes et études artistiques), ou 4000FB (sciences humaines)

- les étudiants qui font imprimer en Belgique une thèse de doctorat ou une thèse de licence afin d'obtenir un grade académique peuvent demander le remboursement des frais jusqu'à un montant maximal de 20000FB (thèse de doctorat) et 10000FB (thèse de licence)
- assurance maladie et responsabilité civile selon la législation belge.

- Au Canada

- 900 dollars CAN par mois pour les bourses d'études
- 1.200 dollars CAN par mois pour les recherches postdoctorales
- intervention dans les frais d'installation et d'achat de livres de 300 dollars CAN
- assurance-maladie
- frais d'inscription et de scolarité
- période d'accueil (15 jours) à l'arrivée par une famille canadienne

6.2.2. Bourses d'été

6.2.2.1. Les candidats pour une bourse d'été seront sélectionnés par la Partie d'origine et seront présentés à la Partie d'accueil qui doit approuver les candidatures proposées.

6.2.2.2. A charge de la Partie flamande:

- frais d'inscription
- hébergement et nourriture
- assurance-maladie et responsabilité civile selon la législation belge

6.3. Echange de personnes

L'échange, d'une courte durée et maximum 21 jours, de personnes qui sera conclu dans ce programme sera exécuté selon les modalités suivantes.

6.3.1. La Partie d'origine communiquera à la Partie d'accueil à moins trois mois à l'avance les curriculum vitae et les desiderata ainsi que les dates précises du départ et de l'arrivée.

6.3.2. A charge de la Partie d'origine

- frais de voyage international aller/retour

6.3.3. A charge de la Partie d'accueil

- en Flandre : - hébergement et petit déjeuner
- indemnité forfaitaire de 1000FB/jour
- frais de déplacement à l'intérieur du pays
- assurance maladie et responsabilité civile selon la législation belge
- au Canada : - un per diem couvrant hébergement et repas
- frais de déplacements internes

6.4. Echange de professeurs

- mêmes conditions qu'en article 6.3.

en Flandre : honoraire de 2000FB par conférence (maximum 3 conférences)

6.5. Echange de troupes

A charge de la Partie d'origine

- frais de voyage international aller/retour

A charge de la Partie d'accueil

- honoraires et frais de séjour s'il y a lieu à négocier avec la troupe ou avec l'organisateur

6.6. Film

A charge de la Partie d'origine

- frais d'expédition et d'assurance des films
- frais de voyage des représentants

A charge de la Partie d'accueil

- frais d'organisation
- frais de séjour des représentants

6.7. Echange des expositions

A charge du pays d'origine

- a) conception, exécution, emballage et centralisation de l'exposition.
- b) transport de l'exposition au premier lieu d'exposition au pays d'origine ou à un autre pays.
- c) assurance "de clou à clou".
- d) fourniture du matériel nécessaire pour la fabrication du catalogue (textes, photos, extrachromes etc...).
- e) frais de voyage (aller-retour) de deux spécialistes au maximum qui accompagnent l'exposition et qui surveillent le montage et le démontage, comme l'emballage et le déballage des ouvrages.

A charge du pays d'accueil

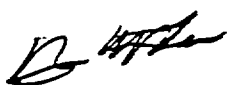
- a) mise à disposition de salles d'exposition adaptées, avec l'infrastructure de sécurité nécessaire concernant la climatisation, l'hygrométrie, la surveillance ...
- b) mise à disposition de personnel auxiliaire pour le chargement et le déchargement, pour l'emballage et le déballage, pour le montage et le démontage.
- c) impression du catalogue, des affiches et des invitations (à négocier par exposition).
- d) la publicité générale, ainsi que le vernissage et la bonne garde de l'exposition.
- e) frais de séjour de deux spécialistes au maximum chargés d'accompagner l'exposition et de surveiller le montage et le démontage de l'exposition, comme l'emballage et le déballage des ouvrages (à négocier par exposition).
- f) le pays d'accueil s'engage à remettre gratuitement au pays d'envoi 25 exemplaires de chacune des publications parues à l'occasion de l'exposition (catalogue, affiche, invitation, avis de presse,...).

6.8. Autres modalités sont, cas par cas, à convenir par la voie diplomatique.

Les deux Parties ont convenu de tenir la prochaine réunion de la Commission Mixte Permanente à Ottawa, en automne 1989.

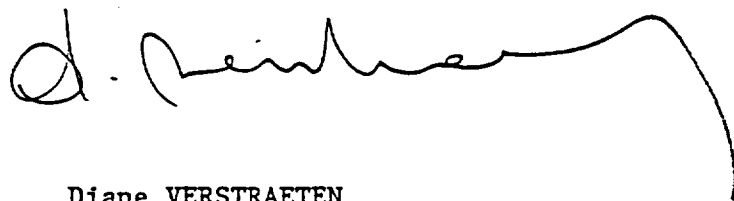
Fait à Bruxelles, le 28 octobre 1987, en deux originaux, l'un en langue néerlandaise et l'autre en langue française, les deux textes faisant également foi.

Représentant du Canada



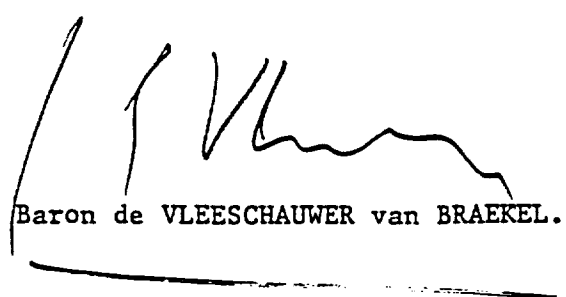
Peter WALKER

Représentant de la
Communauté flamande



Diane VERSTRAETEN

Représentant du Royaume
de Belgique, prend acte



Baron de VLEESCHAUWER van BRAEKEL.

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20041500 1

DOCS

CA1 EA29 87P67 FRE

Commission mixte culturelle

Canada-Belgique

Proces-verbal de la XIIe session d
la Commission mixte permanente en
execution de l'accord culturel
entre le Royaume de Bel